

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 10 JUIN 2015 – 9h30

Compte-rendu

Etaient présents :

Mesdames

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Céline DELFOUR
- Aurélia DI DONATO
- Aline ROLLAND

Messieurs

- Martin BIDOU
- Bruno BOYER
- Paul-Marie CLARET
- Sylvain CLOCHARD
- Stéphane LIBS
- Yves MEJEAN
- Pascal ROBIN

Excusé :

- Monsieur Denis BLUM

Y assistait : Béatrice BOURSIER
Michel HUMBERT

1 – Election du bureau

Sont élus à l'unanimité :

- Président d'honneur : Michel HUMBERT
- Co-présidents : Stéphane LIBS
Aline ROLLAND
- Vice-présidents : Christine BEAUCHEMIN-FLOT
Sylvain CLOCHARD
- Secrétaire : Pascal Robin
- Trésorier : Denis Blum

2 - Validation du compte-rendu du dernier CA

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

3 – Organisation

- Béatrice Boursier a annoncé début mars 2015 un déplacement familial en Italie et a proposé de d'assurer son engagement à distance, avec 2 allers-retours par mois à sa charge, pour une présence de quelques jours en France à chaque venue pour assurer les rendez-vous, réunions et déplacements éventuels en régions.
- Le CA accepte de mettre en place une organisation, après consultation d'un service juridique pour valider cette proposition et déterminer les modalités d'un avenant à son contrat. Les périodes de présence à Paris et en région seront établies selon les besoins. Le calendrier sera consultable à l'avance.

Le Conseil d'administration souhaite mettre en place une organisation collégiale, et proposer différents administrateurs aux postes occupés par le SCARE dans les différentes commissions :

- Bureau FNCF : Aline Rolland (après démission de Michel Humbert, la FNCF procèdera à la réélection de son bureau avec un nouveau membre représentant le SCARE, en fin de Conseil Fédéral, et ce pourra être fait avant la fin du mandat du bureau, à partir de septembre 2015).
- Commission de réflexion FNCF : Stéphane Libs (cette commission étant un bureau élargi, la FNCF a proposé à Michel Humbert de rester membre de cette commission, en plus du représentant élu du SCARE).
- Conseil Fédéral : Christine Beauchemin-Flot
- Comité de suivi numérique : Aurélia Di Donato
- Commission Nationale Art & Essai : Christine Beauchemin-Flot
- Commission régionale Art & Essai Est : Stéphane Libs pour le SCARE et Michel Humbert, personnalité qualifiée

Stéphane Libs précise qu'en raison de son engagement à la co-présidence, il devra être dégagé des travaux des groupes de travail.

3 – Bilan Cannes

- Assemblée Générale

Les différentes interventions des membres du CA depuis la salle ont permis de rendre les échanges vivants et argumentés.

Il est suggéré que les rapports moraux et d'activité puissent être relus et amendés par courriel avant le dernier CA d'avril pour permettre de consacrer ce CA à la préparation du débat de l'AG.

Un ordre du jour plus précis pourrait être envoyé en amont aux adhérents pour permettre à chacun de préparer son intervention.

Les débats ont été calmes, peut-être en raison de satisfaction de certains adhérents de voir le syndicat évoluer dans le sens exprimé il y a deux ans.

Il est proposé de choisir un ou deux sujets pour cibler les débats des prochaines AG, comme les cartes illimitées ou l'après-VPF.

- Obtention des invitations et accès aux séances

Les accrédités FNCF, et en particulier les adhérents du SCARE, ont eu d'énormes difficultés cette année à obtenir des billets pour les séances officielles. Le problème provenait du changement du système informatique de la billetterie du Festival et de la priorité demandée par le festival à l'ensemble des professions de favoriser les accrédités étrangers qui n'obtenaient pas de place auparavant.

(La Fédération gère 2000 accrédités dont 650 étrangers). Dans ce nouveau système, les billets émis à l'avance par la FNCF pour les adhérents du SCARE aux séances de mercredi 13 à 22h et jeudi 14 au matin, ont contribué à défavoriser les adhérents tout au long du festival. De nombreux adhérents, dont la venue au Festival de Cannes est essentielle dans le cadre de leur activité professionnelle, remettent en cause une participation très onéreuse s'ils ne peuvent voir que très peu de films.

Les membres du CA déplorent également l'opacité du système, la pénalisation des séjours longs, les réponses tardives ...

Le SCARE a eu plusieurs entretiens et réunions avec Richard Patry pendant le festival et un courriel a été envoyé aux adhérents accrédités. La FNCF est en relation avec le Festival pour améliorer la gestion de ces places. Un nouveau rendez-vous sera demandé à Richard Patry à ce sujet.

Par ailleurs, il est rappelé que des démarches avaient été entreprises auprès de la direction d'Un Certain Regard pour faciliter l'accès aux séances aux adhérents. Cependant, les accès sont gérés par le directeur du service des accréditations du Festival, qui souhaitait que la demande lui parvienne de son interlocuteur pour la profession des exploitants, c'est à dire la FNCF. Or une demande ne pouvait être faite par la FNCF uniquement pour les adhérents du SCARE.

Le SCARE a proposé à Un Certain Regard une reprise des films dans certaines salles adhérentes. La directrice d'Un Certain Regard est prête à discuter de cette proposition pour l'édition 2016.

Un rendez-vous pré-cannois avec le délégué général de La Semaine de la Critique avait été pris. L'accès à la semaine a été repensé l'année dernière et est devenu plus fluide. Dans ce contexte, la Semaine n'a pas répondu favorablement à la demande de créer un accès privilégié pour les adhérents, car cela aurait remis en cause l'équilibre auquel ils sont parvenus. La Semaine a cependant préparé à l'attention des adhérents, un mode d'emploi qui listait les séances et reprises des films et indiquait combien de temps se présenter en fonction des séances. Il a été envoyé dans une newsletter le 6 mai.

Le SCARE avait proposé également que certaines salles en région puissent reprendre les films de la Sélection, à l'issue du Festival. La Semaine ne souhaite pas étendre la reprise en dehors de la Cinémathèque en raison du nombre limité de films et de l'accord nécessaire des distributeurs.

3 – Travaux des groupes de travail

Il est proposé de créer un groupe « médiation » sous-groupe ou groupe indépendant du groupe relations exploitants / distributeurs.

Une information aux adhérents pourra être envoyée afin de leur rappeler le fonctionnement des médiations et leur indiquer qu'ils peuvent solliciter le SCARE pour les accompagner dans leurs démarches auprès de la Médiatrice du cinéma. Si des problèmes s'avèrent généralisés, le Syndicat peut effectuer une saisine collective. La remontée des problèmes en amont est indispensable. Il serait intéressant que le groupe repère les films qui risquent de poser problème en amont.

Les co-présidents proposent de réfléchir à l'organisation des groupes de travail pendant l'été.

1 - Fonds de soutien, Coûts d'exploitation

Michel Humbert, Aurélia Di Donato, Isabelle Tarrieux

2 – Cartes illimitées

Stéphane Libs, Aline Rolland, Michel Humbert, Martin Bidou, Claudine Cornillat, Emmanuel Papillon

3 - Education à l'image

Denis Blum, Christine Beauchemin-Flot, Pascal Robin, Céline Delfour, Nicolas Revel

4 - Formation – Transmission

Aline Rolland, Flore Tournois, Paul-Marie Claret

5 - Relations distributeurs / Programmation / Accès aux copies

Céline Delfour, Jacques Fretel, Christine Beauchemin-Flot

6 - Baromètre Art & Essai

Christine Beauchemin-Flot, Martin Bidou

7 - Événements / Services aux adhérents

Pascal Robin